

chel Chatellerault dit Roy, engagé par le Curé et les marguilliers le 28 Juin 1810, le bon bedeau, dis-je, devait avoir assez à faire, car à la quête de l'Enfant-Jésus on lui donnait non seulement de l'argent, mais des dons en nature et les comptes des marguilliers mentionnent qu'on leur offrait en particulier de bonnes petites *tourtes*. Cette gente volatile a quitté nos rives où elle causait parfois trop de dégâts, mais alors on en capturait de grosses quantités du haut des affûts où les appelaient leurs compagnes captives. Les *tourtes* et, bientôt peut-être, le *petit poisson* des chenaux ne seront plus qu'un souvenir. Souvenir aussi ces vieux ornements que Mgr Bernard Claude Panet ordonnait de confectionner. Le vestiaire devait être assez pauvrement garni car Sa Grandeur jugea à propos d'ordonner la confection d'un ornement noir, l'achat d'un bénitier propre, de quelques verges de baptiste fine pour faire des corporaux, d'une pièce de toile d'Irlande pour des nappes d'autel.

C'est qu'alors la paroisse n'était pas bien grosse. Le registre de 1811 fait mention de *dix* sépultures, contre *trois* baptêmes et *un* unique mariage célébré, pour sauver les principes, à la fin de cette même année le 11 Novembre 1811.

Cent ans plutôt, en *mil sept cent onze* ! la paroisse était sous la sainte direction de Mr Vachon, mais le Sanctuaire actuel n'existait pas encore ; il faudra attendre au 13 mai 1714, jour où Mgr de St Valier ordonna aux paroissiens du Cap et de Bécancourt d'en commencer la construction. Et il faut dire que cette construction s'est faite lentement, morceau par morceau. Ajoutons, que si les maçons ont quelque peu négligé leur *fil à plomb*, du moins ils savaient faire du bon mortier car ils semblent avoir bâti pour des siècles.

C'est tout ce que nous en pouvons dire, car par malheur ! les registres que nous avons et qui commencent en 1673 s'arrêtent aux premiers mois de 1711 et la suite nous manque. Béni serait celui qui nous la ferait trouver !

En ce commencement d'année faisons des vœux à longue portée. Que dira-t-on de nous dans cent ans d'ici, en l'an de l'Incarnation deux mille onze ? Nous souhaitons que cette longue période soit comme un jour consacré à la gloire toujours grandissante de Notre Dame du Cap.